

Gatineau, le 6 novembre 2020



OBJET : Demande d'accès à l'information


La présente lettre fait suite à votre demande d'accès reçue le 7 octobre 2020.

Nous avons procédé à l'examen de celle-ci et voici les éléments de réponse pertinents :

1. **« En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je veux connaître les sommes investies dans la ventilation et la climatisation des écoles de votre Centre de services scolaires depuis le 13 mars 2020 (montant par école). »**

Notre centre de services scolaire a investi dans l'entretien des systèmes de ventilation : 44 261.15\$. Ce montant inclut le nettoyage de certains éléments des systèmes de ventilation, l'entretien préventif des systèmes, le remplacement de filtres. Nous n'avons pas les montants séparés par école, il s'agit de tâches planifiées sur tout le parc immobilier, et non ponctuellement par établissement.

2. **« J'aimerais également obtenir les informations les plus récentes sur l'état des systèmes de ventilation et de climatisation des écoles de votre Centre de services scolaires (rapports, indice d'état ou autre indicateur comparable). »**

Veuillez consulter le document ci-joint (Annexe A).

De plus, voici ce qui est prévu à court terme :

022 – École du ruisseau (nettoyage)

040 – Système cuisine no.2 (nettoyage en prévision du remplacement de l'unité cet été)

040 – Système pâtisserie no.1 et no.9 (nettoyage en prévision du remplacement de l'unité cet été)

040 – Système restaurant (nettoyage en prévision du remplacement de l'unité cet été)

040 – Système classe RDC (nettoyage en prévision du remplacement de l'unité cet été)

021 – École du Sacré-Cœur (nettoyage)

023 – École Aux Quatre-Vents (nettoyage)

Je vous prie de recevoir, [REDACTED] l'expression de mes sentiments distingués.



*Christine Larocque,
Coordonnatrice au secrétariat général
Responsable de l'accès à l'information*

p.j. Avis de recours

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches; brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

14 juin 2006
Mise à jour le 20 septembre 2006

ANNEXE A

École	Nom système	Description	Entretien et prévention*
ESHG	UV-01 (B-135)	classe aile B	Juillet 2020
ESHG	UV-02 (B-135)	cafétéria	Juillet 2020
ESHG	UV-03 (B-135)	B119	Juillet 2020
ESHG	UV-04 (B-135)	salle étudiants (b119)	Juillet 2020
ESHG	UV-05 TOIT (B-135)	auditorium	Juillet 2020
ESHG	MU-01 (B-135)	cuisine école	Juillet 2020
ESHG	MU-02 (B-135)	cuisine B121	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP Mec Industriel (B-135)	Mécanique industriel	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP Mec Industriel UT-1	Agrandissement méc. indus.	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP Ébenisterie (B-135)	make-up air peinture	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP Zoom-Café (B-135)	Zoom café	Juillet 2020
ESHG	A1 (A-254)	classes aile A	Juillet 2020
ESHG	A2 (A-254)	classes Aile A et rdc aile E	Juillet 2020
Centre admin.	UV-01 (admin) (A-254)	étage aile E	Juillet 2020
Centre admin.	UV-02 (admin) (A-254)	étage aile E	Juillet 2020
Centre admin.	UV-03 (admin) (A-254)	étage aile E	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit RTU-11	CFP classes étage	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit RTU-13	CFP lab informatique	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit RTU-14	CFP administration	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit RTU-2	cuisine D164	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit RTU-4	classes rdc	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit RTU-9	pâtisserie	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit RTU-1	pâtisserie	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit RTU-3	restaurant	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit UT-02	cuisine D136	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	CFP unité toit UT-03	make-up air hotte D136	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	make-up air HCA-1A	make-up air hotte D164	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	make-up air HCA-1B	make-up air hotte D164	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	make-up air HCA-2	make-up air hotte D164	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	make-up air HCA-3	make-up air hotte D164	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	make-up air HPA-1	make-up air hotte patisserie	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	make-up air HPA-2	make-up air hotte patisserie	Juillet 2020
ESHG	C1 (C-138)	gymnasse	Juillet 2020
ESHG	C2 (C-140)	vestiaire palestre	Juillet 2020
CFP R. Lièvre	D2A / D2R	rdc aile D	Juillet 2020
ESHG	B-015 (chaufferie)	classes sous-sol	Juillet 2020
LJP	Syst. C	aile C	Juillet 2020
LJP	LJP sys. 1A, 2A et 3A	chapelle	Juillet 2020
LJP	LJP sys. 1B, 2B	bibliothèque - amphithéâtre	Juillet 2020
LJP	LJP sys. 1E, 2E	corridor + vallon + 3e étage	Juillet 2020
LJP	LJP sys. F1-A, F1-R	aile F	Juillet 2020
LJP	LJP sys. 7E, 8E	casiers	Juillet 2020
LJP	LJP sys. 9E, 10E	aile e classes 2 et 3 étage	Juillet 2020
LJP	LJP sys. 11E, 12E	aile e sonde e-321	Juillet 2020
LJP	LJP sys. B1A	ébénisterie	Juillet 2020
LJP	LJP sys. 3D, 4D	gymnasse	Juillet 2020
LJP	LJP sys. 1D, 2D	auditorium	Juillet 2020
LJP	Dryotron	piscine	Juillet 2020
LJP	unité salle de prof	salle de prof vallon	Juillet 2020
Du Ruisseau	Classe	classes	Juillet 2020
Du Ruisseau	Gym	gymnasse	Juillet 2020
Du Ruisseau	Administration	administration	Juillet 2020
Aux Quatre-Vents	Classe	classes	Juillet 2020
Aux Quatre-Vents	Gym	gymnasse	Juillet 2020
Aux Quatre-Vents	Administration	administration	Juillet 2020
Du Sacré-Cœur	Classe	classes	Juillet 2020
Du Sacré-Cœur	Gym	gymnasse	Juillet 2020
Du Sacré-Cœur	Cafeteria	cafétéria	Juillet 2020
JM Robert	Gym	gymnasse	Juillet 2020
Providence	echangeur d'air salle bain	bloc sanitaire gym	Juillet 2020
St-Cœur de Marie	echangeur d'air cafeteria	cafétéria	Juillet 2020
St-Jean Brébeuf	Gym	gymnasse	Juillet 2020

St-Jean Brébeuf	Bibliothèque	bibliothèque	Juillet 2020
St-Jean Brébeuf	classe	classes	Juillet 2020
Centre La Cité	ECHANGEUR D'AIR	sous-sol lab	Juillet 2020
Du Boisé	ECH1	classes	Juillet 2020
Du Boisé	ECH2	classes	Juillet 2020
Du Boisé	ECH3	catacombe	Juillet 2020

Notes :

- Les écoles qui ne sont pas pourvues de système de ventilation mécanique sont ventilés naturellement entre

*Tous les systèmes de ventilation et de climatisation sont en bon état de fonctionnement et ont fait l'objet d'un entretien préventif, soit la vérification des courrois, du moteur, changement des filtres, etc. en juillet 2020